

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 01 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier du mois de mars,

À la salle d'honneur à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, sur convocation légale en date du 22 février 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth REDOUTEY, Maire pour une session ordinaire du mois de mars.

Etaient présents : Françoise BOULARD, David CHRISTIN, Anita DORNIER, Camille FAIVRE, Laurent FAIVRE, Christine FEUVRIER, Christophe JACOULOT, Jérôme LAFFLY, Prisca MAIRE, James MICHEL, Yannick MYOTTE-DUQUET, Séverine PIERRE, Brigitte PIQUEREZ, Frédéric POURCHET, Elisabeth REDOUTEY, Hervé REMONNAY, Alain RENAUD, Hervé SIMONIN, Marie-Claude SIRE, Ulysse TATTU, Édith VIEILLE.

Absente excusée : Madame Isabelle DEBROSSE

Procurations : Monsieur Yves OBERTINO donne procuration à Madame Brigitte PIQUEREZ

Secrétaire de séance : Madame Édith VIEILLE

La séance est ouverte à 18 heures 36

Le compte rendu de la séance du 25 janvier 2022 est approuvé sans observation à l'unanimité des membres présents.

Ordre du Jour

F FINANCES

Approbation des comptes de gestion du Budget Principal et des Budgets annexes 2021

Vote des comptes administratifs et affectations des résultats du Budget Principal et des Budgets annexes 2021

Cession parcelle AC N°210 de la société ZENLOG à la société GJT – Zone du Clair

Subventions aux associations

P PERSONNEL

Création d'un poste de rédacteur territorial

S SCOLAIRE - PÔLE ÉDUCATIF

Approbation du choix du site

Engagement de la phase opérationnelle relative à la maîtrise d'œuvre.

Messieurs Frédéric POURCHET arrivent à 18H39 et Hervé REMONNAY à 18h56.

F FINANCES

Approbation des comptes de gestion du Budget Principal et des Budgets annexes 2021

Vote des comptes administratifs et affectations des résultats du Budget Principal et des Budgets annexes 2021

<i>Libellés</i>	<i>Réalisations Fonctionnement</i>	<i>Réalisations Investissements</i>	<i>Reste à Réaliser Investi</i>	<i>Affectation Résultats</i>	<i>Imput</i>
Budget Communal					
Recettes de l'exercice	2 229 644.36	459 816.94			
Dépenses de l'exercice	1 873 913.42	1 005 899.54			
Résultat exercice	355 730.94	- 546 082.60		- 505 021.24	001 ID
Reprise résultat 2020	665 327.45	41 061.36		- 505 021.24	1068 IR
Résultat de clôture	1 021 058.39	- 505 021.24		516 037.15	002 FR
Budget Forêts HT					
Recettes de l'exercice	115 405.64	7 880.16			
Dépenses de l'exercice	30 685.15	3 356.15			
Résultat de l'exercice	84 720.49	4 524.01			001 IR
Reprise résultat 2020	8 012.35	- 4 524.01		-	1068 IR
Résultat de clôture	92 732.84	-		92 732.84	002 FR
Budget salle polyvalente					
Recettes de l'exercice	12 126.05	4 047.75			
Dépenses de l'exercice	24 196.07	-			
Résultat de l'exercice	- 12 070.02	4 047.75		- 54 322.08	001 ID
Reprise résultat 2020		- 58 369.83			1068 IR
Résultat de clôture	- 12 070.02	- 54 322.08		- 12 070.02	002 FD
Budget Meix Brenet					
Recettes de l'exercice	-	-			
Dépenses de l'exercice					
Résultat de l'exercice	-	-		-	001 ID
Reprise résultat 2020	6 484.66			-	1068 IR
Résultat de clôture	6 484.66	-		6 484.66	002 FR

Cession parcelle AC N°210 de la société ZENLOG à la société GJT – Zone du Clair

Suite à la création d'une nouvelle société, monsieur Gérald GUILLAUME représentant de Société ZENLOG a sollicité la possibilité que la cession de la parcelle AC n°210 ZA du Clair soit faite au profit de la société GJT. La délibération n°33/06/2021 est modifiée en ce sens. Les conditions de la vente restent inchangées.

Subventions aux associations

Diverses demandes de subventions ont été déposées par les associations.

Le Conseil Municipal **VALIDE** à l'unanimité les montants des subventions attribuées à chacune par la commission finances.

S SCOLAIRE - PÔLE ÉDUCATIF

Approbation du choix du site

Engagement de la phase opérationnelle du projet « pôle éducatif »

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal,

- D'entériner la décision prise lors de la réunion, toutes commissions confondues, du 18 janvier 2022 retenant le site actuel pour le projet ;
- De poursuivre la phase opérationnelle du projet soit la réalisation du programme de AMO (chiffrage estimatif, calendrier prévisionnel, réunion Co-financeurs...) et d'engager la phase opérationnelle relative à la maîtrise d'œuvre (MO) ;
- D'intégrer le projet de micro-crèche dans la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Municipal **AUTORISE** Madame Le Maire à poursuivre les engagements pour le projet « pôle éducatif »

P PERSONNEL

Création d'un poste de Rédacteur Territorial à temps complet.

Suite à la réussite au concours de Rédacteur Territorial d'un agent administratif titulaire, il convient de créer un poste de Rédacteur.

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste de Rédacteur Territorial à temps complet à compter du 2 mars 2022. Le Conseil Municipal **VALIDE** à l'unanimité la proposition de Madame le Maire.

Madame le Maire informe le conseil municipal que 2 agents administratifs ont été recrutés en CDD pour pallier les absences.

Madame Séverine PIERRE, membre de la commission personnel fait remarquer qu'elle souhaite être informée de ces changements en temps voulu.

Madame le Maire précise que ces recrutements ont été effectués rapidement suite à la rupture du contrat avant son terme par l'agent administratif en CDD et à la prolongation d'un arrêt maladie d'un autre agent administratif.

Q QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines réunions :

22 mars 2022 : Réunion de Conseil à 19h00

24 mars 2022 : Réunion SAMOP – présentation du rapport de faisabilité

2 avril 2022 : Nettoyage de printemps

22 mai 2022 : Repas des aînés

Elections

Les scrutins des Élections Présidentielles se dérouleront le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élus sont invités à s'inscrire sur le tableau de présence pour ces 2 jours de scrutin.

L'ordre du jour étant épuisé, madame le Maire lève la séance à 20h14.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits

Le Maire
Elisabeth REDOUTEY

